

**CONTRIBUTION À L'ÉCOLOGIE DE *DENTEX MAROCCANUS* (VALENCIENNES, 1830)  
DES CÔTES ALGÉRIENNES:  
RÉPARTITIONS GÉOGRAPHIQUE, BATHYMÉTRIQUE ET EN FONCTION DU SUBSTRAT**

F. Hemida \* et R. Ghazli

Laboratoire Halieutique, ISN- USTHB, BP.39 El-Alia, Bab-Ezzouar, Alger, Algérie

**Résumé**

*Dentex maroccanus* est absent des zones chalutables de l'ouest et du centre du pays. Par contre dans la région est, il est très fréquent et très abondant. Le denté du Maroc est capturé entre 40 et 200 m de profondeur, pour des températures allant de 13°C à 16°C. La tranche de profondeur 80-120 m, caractérisée par une température de 16°C, correspond à la zone de rendement maximal. La taille des individus varie de 9 à 25 cm. La gamme de taille 12-22 cm fréquente les profondeurs comprises entre 40 et 200 m. L'espèce vit sur les fonds meubles, préférentiellement les fonds à sable fin.

*Mots-clés:* Fishes, Distribution coefficient, Algerian basin

**Introduction**

Le denté du Maroc (ou encore coq rouge), plutôt rare dans la région d'Alger, est fréquent dans les pêcheries d'Annaba où il est appelé "cocotte". Ce poisson téléostéen appartenant à la famille des Sparidae est pêché communément sur tout le littoral est algérien, de Jijel à la frontière algéro-tunisienne. Il est inconnu au centre et à l'ouest du pays. Fischer *et al.* (1) signalent pourtant cette espèce dans tout le bassin sud de la Méditerranée, alors que selon Bauchot et Pras (2) sa présence dans cette mer est occasionnelle. L'étude des répartitions géographique, verticale et en fonction du sédiment a été réalisée à partir des données de la campagne de prospection de 1982, entreprise par le navire océanographique *Thalassa* (3) le long de la côte algérienne.

**Méthodes d'étude**

Le travail est basé d'une part, sur les données récoltées en septembre 1982 lors de la campagne du navire océanographique *Thalassa* (3), d'autre part, sur des observations régulières, depuis 1994, des apports exposés sur les carreaux de la pêcherie d'Alger.

La campagne océanographique s'est déroulée en deux phases. La première s'est intéressée au stock démersal des fonds chalutables. Au cours de cette première phase effectuée d'ouest en est, 182 stations de chalutage ont été réalisées entre 15 et 820 m de profondeur. Les stations ont été réparties par secteurs géographiques: Béni-Saf et Arzew (Ouest); Bou-Ismaïl et Zemmouri (Centre); Jijel, Skikda et Annaba (Est). Deux types d'engins ont été utilisés: le chalut de type Lofoten (ouverture verticale de 2.5 m) et le chalut à grande ouverture verticale (5 m). La durée des coups de chalut variant de 17 à 120 mn, le nombre d'individus a été rapporté pour chaque station à une heure de trait afin d'homogénéiser les données. Deux indices ont permis l'analyse des différentes répartitions: la fréquence relative ou Fr et le rendement R (ou abondance relative). Le rendement de l'espèce en fonction du secteur géographique, de la profondeur et de la nature du sédiment a été calculé. Pour ce faire, les limites supérieure et inférieure de profondeur de capture dans la gamme prospectée ont été déterminées (figure 1). Le nombre total de stations (ST) est relatif à cette gamme de capture (aire où l'espèce est supposée vivre):

- les traits (ou cales) ayant ramené le denté sont notés S<sup>+</sup>.

- les traits n'ayant pas ramené l'espèce sont notés S<sup>-</sup>.

Le raisonnement tient compte de l'influence non négligeable des stations S<sup>-</sup> dans l'analyse effectuée: ces dernières ont des températures identiques, présentent un même faciès et surtout se trouvent à la même profondeur que les stations S<sup>+</sup> mais n'ont pas ramené l'espèce.

Les fréquences relatives (Fr) ainsi que les rendements (R) seront ainsi définis:

$$Fr = \frac{\text{Nombre de stations ayant ramené l'espèce } S^+}{\text{Nombre total de stations } ST}$$

$$R = \frac{\text{Nombre d'individus capturés dans une région donnée (ou prof. donnée) } N}{\text{Nombre total de stations } ST}$$

De plus, les cales ont été regroupées par tranches de 40 m de profondeur. Pour chaque cale la profondeur moyenne est déduite de la demi-somme des profondeurs de virage et de filage. Les températures ont été mesurées sur le fond à l'aide d'une bouteille à renversement. Elles n'ont pas été relevées systématiquement, ce qui a nécessité une extrapolation à une même tranche de profondeur, tout le long de la côte. *Dentex maroccanus* a été capturé sur six types de fond: sable grossier, sable coquiller, sable fin, vase sableuse, vase compacte et vase liquide. On a calculé les indices Fr et R pour chacun de ces

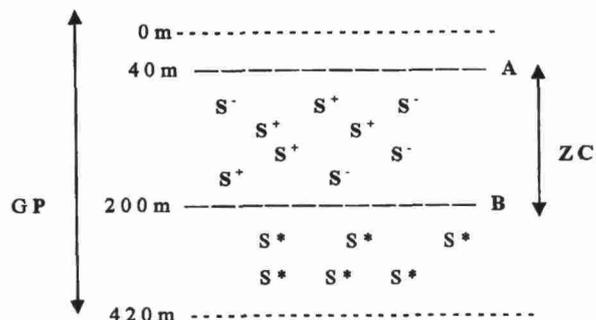


Figure 1. Limites extrêmes (A et B) de la zone de capture (ZC) et gamme de prospection (GP) dans une région donnée. (S<sup>+</sup>: cales en dehors des limites de capture).

fonds. L'étude des répartitions géographique et bathymétrique est basée sur un effectif de 5880 individus, capturés au cours de la campagne. La distribution des fréquences de taille en fonction de la profondeur n'a pu être réalisée qu'à partir de 1561 individus. En effet, toutes les espèces capturées étant ciblées, seuls quelques sous-échantillons, considérés par l'équipe participant à la campagne, ont fait l'objet de mesures de la longueur totale. Le calcul des tailles moyennes dans les différentes tranches bathymétriques est suivi d'une comparaison de ces moyennes par le test de l'écart-réduit (ε).

**Résultats et discussion**

**1. Répartition spatiale**

Le tableau 1 montre que *D. maroccanus* est capturé dans la région est seulement. La fréquence et le rendement augmentent sensiblement d'ouest en est. Nos récentes observations (1994-1997) permettent de signaler la commercialisation quasi quotidienne, surtout pendant le printemps, de plusieurs casiers de *D. maroccanus* au niveau de la pêcherie d'Alger. Après investigations de notre part, il a été prouvé que ces apports proviennent encore exclusivement de l'est du pays, ce qui permet de confirmer les résultats de 1982.

Tableau 1: Limites de capture et valeurs des fréquences relatives et des rendements dans les secteurs du littoral algérien où *D. maroccanus* a été pêché.

Secteur géographique	Gamme de prospection	NS	Limites de capture	S <sup>+</sup>	S <sup>-</sup>	ST	Fr	N	R
Béni-Saf	20-820m	44	/	/	/	/	/	/	/
Arzew	17-541m	28	/	/	/	/	/	/	/
Bou-Ismaïl	36-647m	25	/	/	/	/	/	/	/
Zemmouri	28-77m	7	/	/	/	/	/	/	/
Jijel	16-418m	23	74-115m	3	3	6	0.50	570	95
Skikda	24-522m	15	54-175m	7	1	8	0.88	858	107
Annaba	24-636m	40	42-187m	20	2	22	0.91	4452	202

NS: nombre de stations dans la gamme de prospection. S<sup>+</sup>: station présentant l'espèce. S<sup>-</sup>: station ne présentant pas l'espèce. ST: total des stations. Fr: fréquences relatives. N: nombre d'individus. R: rendement.